

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PLYMOUTH	Gran Fury modèle P.41T..	CH 0164 39

Constructeur PLYMOUTH DIVISION of CHRYSLER CORPORATION, Detroit, Michigan 48231 (USA)
 Identification "P.41T.." devant le No du châssis
 "CH 0164 39" sur la plaquette du constructeur
 Plaquette constr. à gauche, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise
 Ident. du moteur ".T.440 .." à l'avant, latéralement en haut sur le bloc
 Importateur princ. STREAG AG, Züraherstr. 98, 8952 Schlieren
 Véhicule homologué FP41T6D102073 Signes fixes dans code du type P.41T..

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique assistance hydraulique
 Transmission boîte automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues AR
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne,
 avec assistance par dépression, sur toutes les roues,
 AV= soupape de dosage; AR= limiteur
 Frein auxiliaire circuits 1 et 2 du frein de service
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Ralentisseur
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque CHRYSLER Type .T.440 ..
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. Wassser Nombre cylindr. 8
 Alésage 109,70 Course 95,25
 Cylindrée 7202 CV-impôt 36,68
 Puissance en CV 210 DIN à t/min 3600
 Bruit 76 dB/A à t/min 3600
 Silencieux 1 pot 645x290x125 + 1 pot 535x(135 mm §)
 Mesure des gaz *)
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie
 limousine
 Nombre de portes 4 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité **) Rétroviseur intérieur+gauche
 Cale Attelage
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places 7 av 3 centre ar 4
 Dimensions
 Int. ext.
 Longueur 5650 Empattements 3100 /
 Largeur 2050 /
 Hauteur 1460 Voie av 1616 ar 1610
 Porte à faux lat. Voies av ar
 av 1020 ar
 ar 1530 Braquage g 13350 d 13200
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1220	1010	2230
Charge utile	160	330	490
Poids total	1380	1340	2720
Garantie fabr.			2817
Dimens. pneus	JR 78 - 15	JR 78 - 15	(Variantes ***)
Ply / bar	4 / 2,3	4 / 2,3	voir
Charge	1560	1560	remarques)
pour V max	180	180	

Garantie poids remarquable avec frein
 Garantie poids remarquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remarquable testé 180 km/h
 Vitesse maximale selon le constructeur 180 km/h
 Vitesse maximale testée

Equipement §)		Indications pour le permis de circulation	
Feux de route	DOT ou HCR (E)	Genre du véhicule	Voiture de tourisme
Feux de croisement	DOT ou HCR (E)	Marque et type	P L Y M O U T H Gran Fury
Feux de position	SAE IP 75 PP	Homologation	
Feux rouges	SAE STIAR 74 P	N°	CH 0164 39
Feux stop	SAE STIAR 74 P	Carrosserie	limousine
Clignoteurs	av SAE IP 75 PP	Places	total 7
Catadioptres	av		avant 3
Feux de gabarit	av	Poids à vide	2230
Feux complément.		Charge utile	2817
Eclairage plaque	1 séparée	Poids total	2817
Essuie-glace	2 balais	Carburant	B
Avertisseurs	SPARTON Lo + Hi	CV-impôt	36,68
	ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation	Cylindrée	7202

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : satisfait aux prescriptions selon ECE-15, modification 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 35 268).
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; des ceintures du type B sont montées.
- **) Variante de pneus : 225 SR 15 AV et AR 1690 (2,4) V-max 180 km/h.

§) Modifications par l'importateur:

- feux de position: les angles de visibilité sont complétés par les feux de gabarit SAE PIA 72;
 - clignoteurs AV : les angles de visibilité sont complétés par les clignoteurs latéraux 5 (E);
 - clignoteurs latéraux AR: doivent être débranchés;
 - catadioptres : ceux d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E) ou SAE (conformes);
 - le véhicule est équipé du dispositif Speed-Control;
- la sortie de l'échappement doit être prolongée vers l'arrière.

Lieu et date de l'homologation

Safenwil, 26.1.76

Homologation fédérale des types de véhicules